



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

CALMONT, le 20 février 2025

Tél. : 05.61.08.10.16

e-mail :

mairie.calmont.31@wanadoo.fr

Objet : inscription école 2025/2026

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal de Calmont a décidé, lors de la séance du 27 mai 2024, d'appliquer les prix des repas à la cantine suivant la grille tarifaire ci-après. Ces tarifs seront valables pour la rentrée 2025/2026.

➤ Familles Calmontaises :

- tarif des repas en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants fréquentant la cantine (cf. tableau ci-dessous) :

Tranches d'impositions Ligne impôt sur les revenus soumis au barème (14)	1 enfant par famille	2 enfants* par famille	3 enfants* et plus par famille
0 €	2.60 €	2.50 €	2.40 €
De 1 à 686 €	2.90 €	2.80 €	2.70 €
De 687 à 900 €	3.40 €	3.30 €	3.10 €
De 901 à 1500 €	3.80 €	3.70 €	3.60 €
De 1501 à 3200 €	4.10 €	3.90 €	3.70 €
+ de 3200	4.20 €	4.10€	3.90€
Non déclarés	4.20€	4.10€	3.90€

*Prix par enfant

➤ Familles extérieures qui résident dans une autre commune et dont les enfants sont scolarisés dans un établissement de CALMONT : **tarif unique de 4,40 €** par repas et par enfant.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, les fiches d'inscriptions et techniques précisant toutes les modalités.

Nous vous demandons que les dossiers soient retournés dûment complétés au plus tard le **vendredi 12 septembre 2025, impérativement** au secrétariat de la Mairie.

Nous vous rappelons par ailleurs, que tout dossier reçu incomplet (sans avis d'imposition) ne pourra faire l'objet de réduction sur le prix des repas et aucune rétroactivité ne sera accordée.

D'autre part, devant la recrudescence des impayés, nous invitons les familles n'ayant pas soldé les frais de cantine de l'année précédente, à se rapprocher de la Trésorerie de Revel pour régularisation, afin d'éviter l'engagement de procédures de recouvrement à leur encontre.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.



INSCRIPTION A LA CANTINE SCOLAIRE

A RAMENER AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

➤ Fiche d'inscription : **au plus tard le VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025**

➤ Fournir :

- L'avis d'imposition 2025 **complet** (sur les revenus 2024) :
La ligne impôt sur les revenus soumis au barème (ligne 14) doit figurer.
- Pour les parents faisant deux déclarations, joindre les deux avis d'imposition.
- Pour les parents séparés, fournir l'avis d'imposition de la personne qui a la garde de l'enfant.
- Dans le cadre d'une garde alternée, fournir l'avis d'imposition de la personne qui règle la facture (suivant les coordonnées indiquées sur la fiche de renseignement).
- Pour les familles d'accueil : joindre la feuille d'imposition de la famille d'accueil.

Il est nécessaire de refaire un dossier d'inscription à la cantine, même s'il a déjà été fait pour l'année scolaire précédente.

Le tarif sera identique pour les enfants ne mangeant qu'occasionnellement à la cantine (l'avis d'imposition devra être fourni).

En l'absence de communication de l'avis d'imposition, c'est le tarif maximum qui sera appliqué et aucun avoir ne pourra être consenti.

Pour les familles résidant dans une autre commune et dont les enfants sont scolarisés dans un établissement de CALMONT, un tarif unique sera appliqué, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés, à savoir
4.40 € par repas et par enfant
(Il n'est donc pas nécessaire de fournir l'avis d'imposition)
Cependant le dossier dûment complété doit quand même être retourné.

CANTINE SCOLAIRE DE CALMONT

FICHE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2025/2026

ENFANTS :

Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Ecole fréquentée	Classe 2025-2026

Fréquentation cantine scolaire

☐ Régulière (4 jours/semaine)

☐ Occasionnelle

dans ce cas indiquer le nombre de jours/semaine :

PARENTS

Situation de famille : ☐ Marié ☐ Célibataire ☐ Divorcé ☐ Pacsé ☐ Séparé ☐ Autres

PARENT 1

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Date de naissance :

Profession.....Employeur

N° tél. domicile..... Adresse e-mail

N° tél. lieu de travail..... N° tél. portable

PARENT 2

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Date de naissance :

Profession.....Employeur

N° tél. domicile..... Adresse e-mail

N° tél. lieu de travail..... N° tél. portable

OU Nom, prénom et date de naissance du responsable légal :

Facturation à adresser à :

Nom.....

Prénom

Adresse

Numéro de téléphone : fixe.....

Portable

☐ L'avis d'imposition est joint
au dossier d'inscription

☐ Ne souhaite pas joindre l'avis d'imposition au dossier
d'inscription. Dans ce cas, aucune réduction ne pourra
être appliquée sur le prix des repas

☐ Non concerné – Domicilié
hors commune

SIGNATURE DU OU DES PARENTS